



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vidéoconférence entre le Premier Ministre, M. Firmin Ngrébada et de hauts responsables de l'Union africaine et des Nations unies.

17 juillet 2020

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), l'Ambassadeur Smaïl Chergui et le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, se sont entretenus avec le Premier Ministre et Chef du Gouvernement, S.E.M. Firmin Ngrébada, le vendredi 17 juillet 2020 par vidéoconférence. Les échanges ont porté essentiellement sur la situation actuelle dans le nord-ouest du pays, le processus électoral et la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA) signé le 6 février 2019 entre le Gouvernement et quatorze groupes armés.

S'agissant de la situation dans le nord-ouest, les hauts-responsables de l'Union africaine et des Nations unies ont fermement condamné les multiples attaques par des éléments présumés du groupe *Retour, réclamation et réhabilitation* (3R) contre les civils, les forces de défense et sécurité centrafricaines et les Casques bleus des Nations unies. Ces attaques ont malheureusement coûté la vie à trois soldats centrafricains et un Casque bleu des Nations unies, et ont occasionné des blessés. Elles ont également contribué à détériorer la situation sécuritaire et humanitaire dans le nord-ouest, accentuant ainsi la souffrance de la population civile.

Les hauts responsables de l'Union africaine et des Nations unies prennent note du dernier communiqué de Monsieur Sidiki Abbass et lui rappellent son obligation en tant que Chef du 3R de respecter et de faire respecter scrupuleusement à ses éléments tous les termes de l'APPR-RCA. Ils le mettent en garde des risques qu'il pourrait encourir, lui et ses éléments, si les enquêtes les identifient comme auteurs et/ou commanditaires des attaques répétées contre les civils, les forces armées centrafricaines (FACA) et la MINUSCA, attaques qui, par ailleurs, pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité sévèrement punis par les lois centrafricaines en vigueur et le droit international. Ils appellent à l'ouverture d'une enquête crédible et transparente pour identifier les coupables de ces exactions graves et les traduire devant la justice. Les deux hauts responsables se félicitent de l'engagement pris par le Premier Ministre pour qu'une enquête soit diligentée en étroite coopération avec les Nations unies, l'Union africaine et les autres partenaires internationaux. Ils encouragent en outre le Gouvernement à renforcer ses efforts de protection des civils, y compris les minorités, à continuer la mise en œuvre de ses engagements énoncés dans l'APPR-RCA, ainsi qu'à poursuivre les actions de cohésion sociale pour la pérennisation de la paix et de la réconciliation sur toute l'étendue du territoire national.

Sur la situation politique, l'Union africaine et les Nations unies sont encouragées par les progrès notables dans le processus électoral, plus particulièrement le démarrage de l'enregistrement des électeurs. Les deux organisations appellent à une mobilisation continue du Gouvernement pour s'assurer de la participation effective des réfugiés au processus électoral. A cet effet, l'Union africaine et les Nations unies sollicitent l'appui et la coopération des pays voisins ainsi que dans la sécurisation des frontières communes avec la RCA. L'Union africaine et les Nations unies encouragent aussi un dialogue permanent et constructif entre les acteurs politiques afin de créer les conditions favorables pour la tenue pacifique, libre, inclusive, transparente et crédible des élections générales, dans le respect des délais constitutionnels.

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, les hauts responsables de l'Union africaine et des Nations unies ont salué les progrès importants réalisés par le Gouvernement. Ils ont notamment souligné le démarrage du processus de démobilisation et de désarmement dans le nord-est et l'opérationnalisation progressive des unités spéciales de sécurité mixtes (USMS) dans le nord-ouest. A cet égard, l'Union africaine et les Nations unies encouragent la poursuite du déploiement des USMS dans le nord-ouest et le nord-est conjointement avec les observateurs militaires de l'Union africaine. Les hauts-responsables invitent le Gouvernement à travailler avec les parties concernées pour consolider et faire avancer ces acquis. Ils lancent également un appel à tous les acteurs politiques centrafricains de contribuer à créer un climat apaisé et propice à la tenue des élections et prévenir le peuple centrafricain de la violence. Ils rappellent que les auteurs de violations graves de l'Accord politique peuvent faire l'objet de sanctions, conformément aux dispositions de l'Accord.

L'Union africaine et les Nations unies réitèrent leur engagement à travailler ensemble avec les autres partenaires internationaux, y compris la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Union européenne, pour appuyer les efforts nationaux de consolidation de la paix et de la démocratie en République centrafricaine. Ainsi, ils saluent l'engagement du Président Touadéra et de son Gouvernement, et appellent la communauté internationale à continuer à apporter son soutien à ces efforts, y compris aux onze (11) priorités définies par le Gouvernement lors de la réunion du Groupe international de soutien à la République centrafricaine tenue le 17 avril 2019.

Fait à Addis-Abeba et New York, le 17 juillet 2020

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine
Ambassadeur Smaïl Chergui,
Le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de paix
M. Jean-Pierre Lacroix